

# LA PARTICIPATION, UNE PROPOSITION OPERATOIRE

## **Objet**

La conception, la conduite et la conclusion de processus participatifs

## **Objectif**

Présenter, partager et mettre à disposition une proposition «validée» par quelques 3 décennies d'application et de transmission, ici et ailleurs

# Une présentation en 5 parties

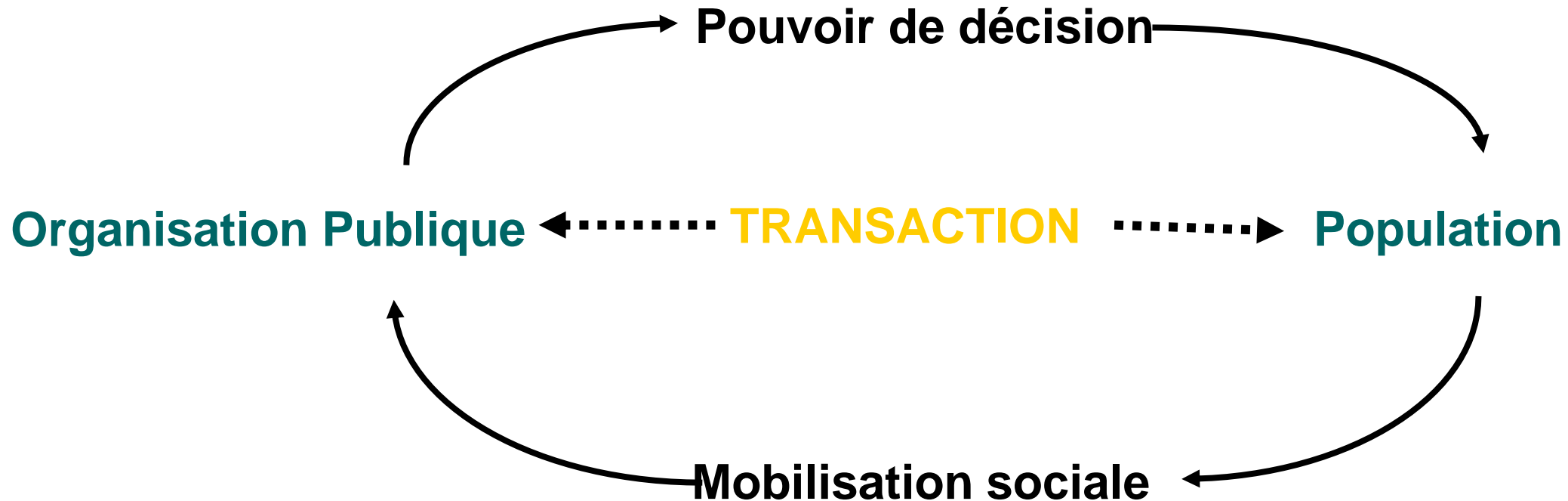
- I. Définition de Participation
- II. Les 3 degrés de la Participation
- III. Les aspects politiques d'un processus participatif
- IV. Le contenu de la Participation – ses 6 dimensions**
- V. Questions spéciales

# I. DEFINITION DE PARTICIPATION

## ou la Participation comme **transaction de pouvoir**

«Le processus d'échange volontaire entre une organisation qui accorde un certain degré de pouvoir aux personnes touchées par elle et ces personnes, qui acceptent en retour un certain degré de mobilisation en faveur de l'organisation»

(in: *La participation contre la démocratie*, Jacques Godbout, Montréal: St Martin, 1983, p. 35)



## QUELQUES CARACTERISTIQUES DE CETTE DEFINITION DE LA PARTICIPATION

- **La participation comme transaction ouverte**
- **La volonté des parties comme base de la participation**
- **Le pouvoir de l'abstention**
- **Une définition fonctionnelle, pas normative**

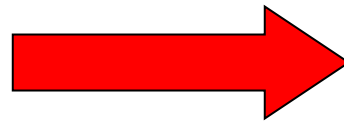
## II. LES 3 DEGRES DE LA PARTICIPATION

### INFORMATION

Action d'une personne ou d'une institution qui **fait connaître** à d'autres son opinion, sa décision, sa proposition sur un sujet précis



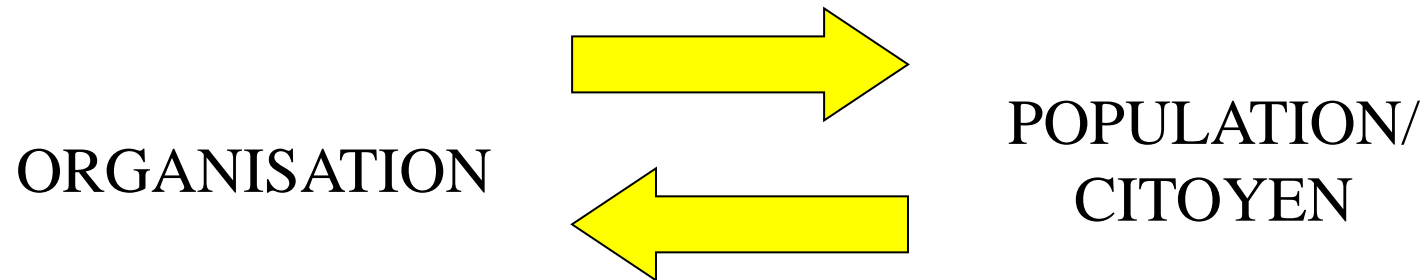
ORGANISATION



POPULATION/  
CITOYEN

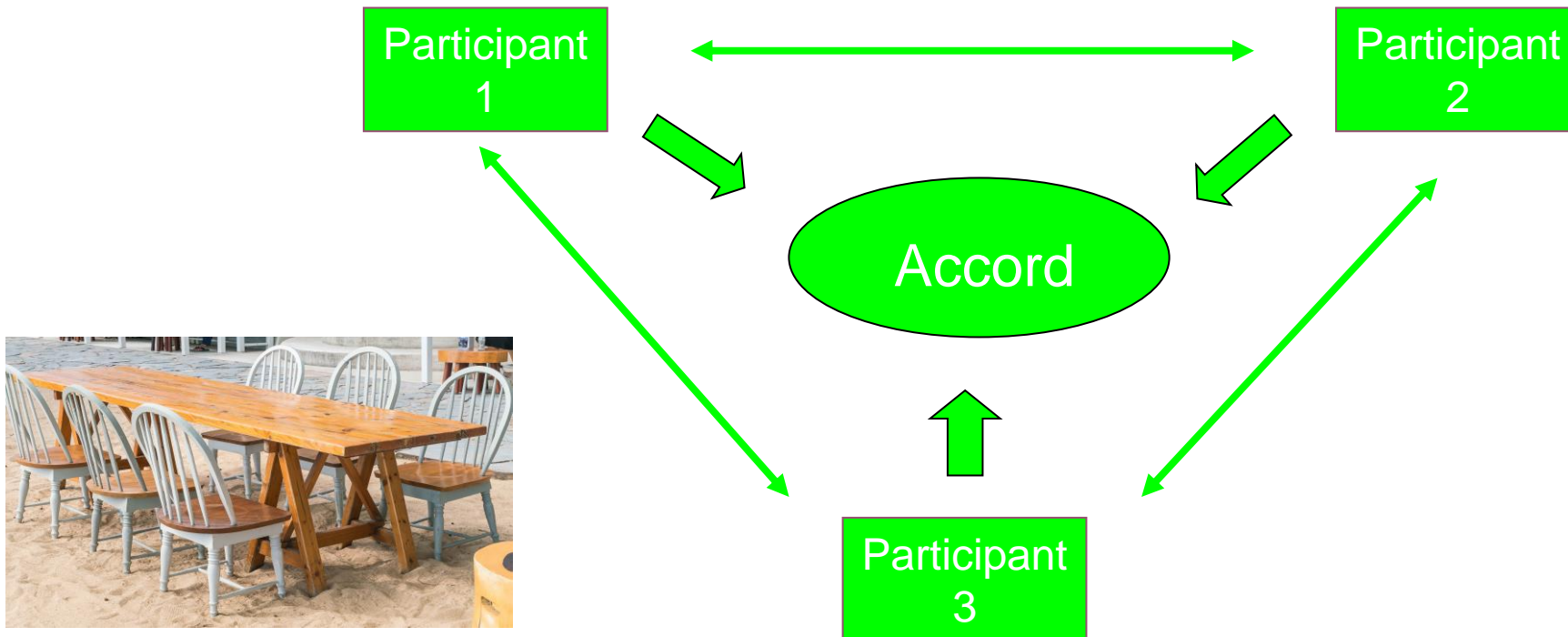
# CONSULTATION

Action d'une personne ou d'une institution qui **prend connaissance** de l'opinion, des propositions, des préférences d'autres personnes ou institutions en réponse à un thème, un projet qu'elle leur a présenté



# CONCERTATION

Processus de délibération entre des acteurs (ou parties) qui conduit à l'obtention **d'accords volontaires** et à l'établissement de **limites aux divergences** entre les parties aux intérêts différents

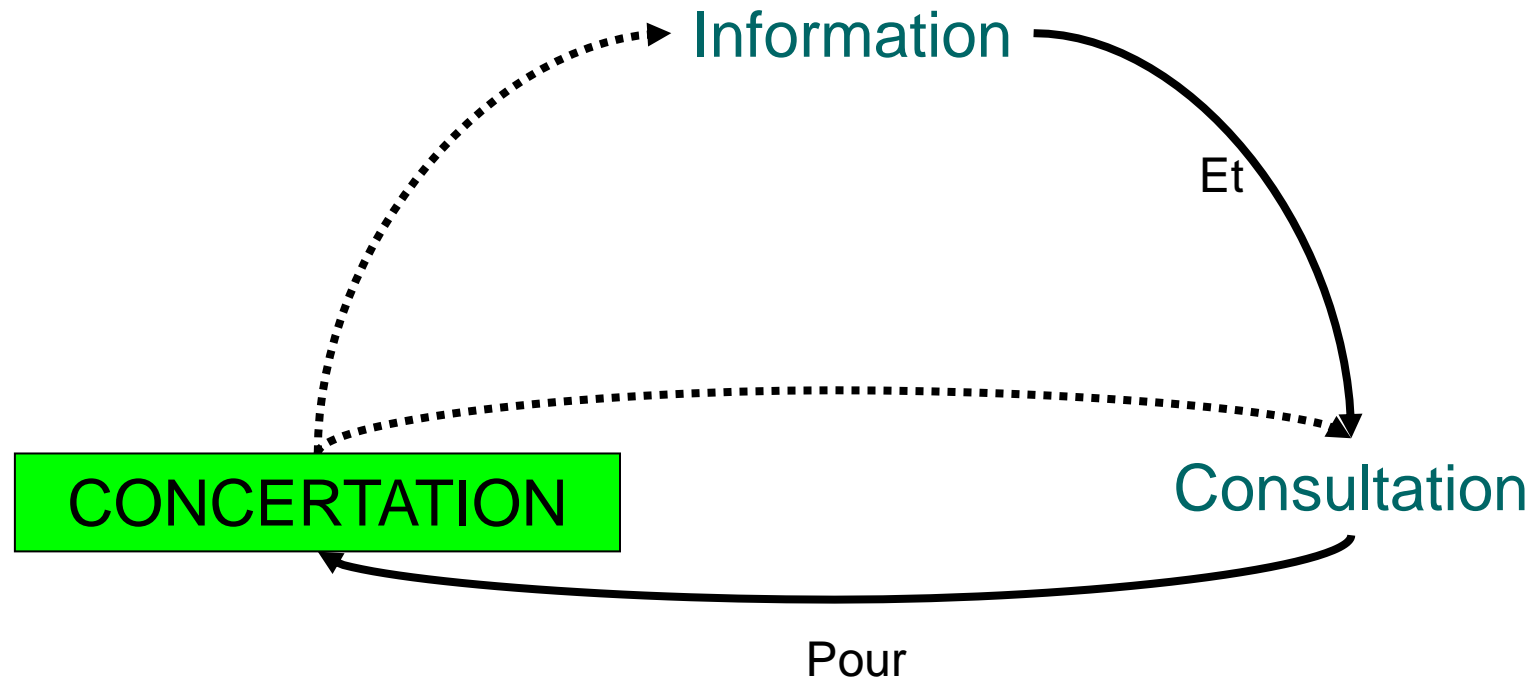


## Les différences entre les trois degrés de la Participation

	<b>Information</b>	<b>Consultation</b>	<b>Concertation</b>
<b>Résultats</b>	<b>Faire connaître</b>	<b>Prendre connaissance</b>	<b>Accord sur les décisions</b>
<b>Relations entre les acteurs</b>	<b>Unilatérales</b>	<b>Coopération</b>	<b>Egalité entre les parties</b>



# La complémentarité des trois degrés de participation pour LA CONCERTATION

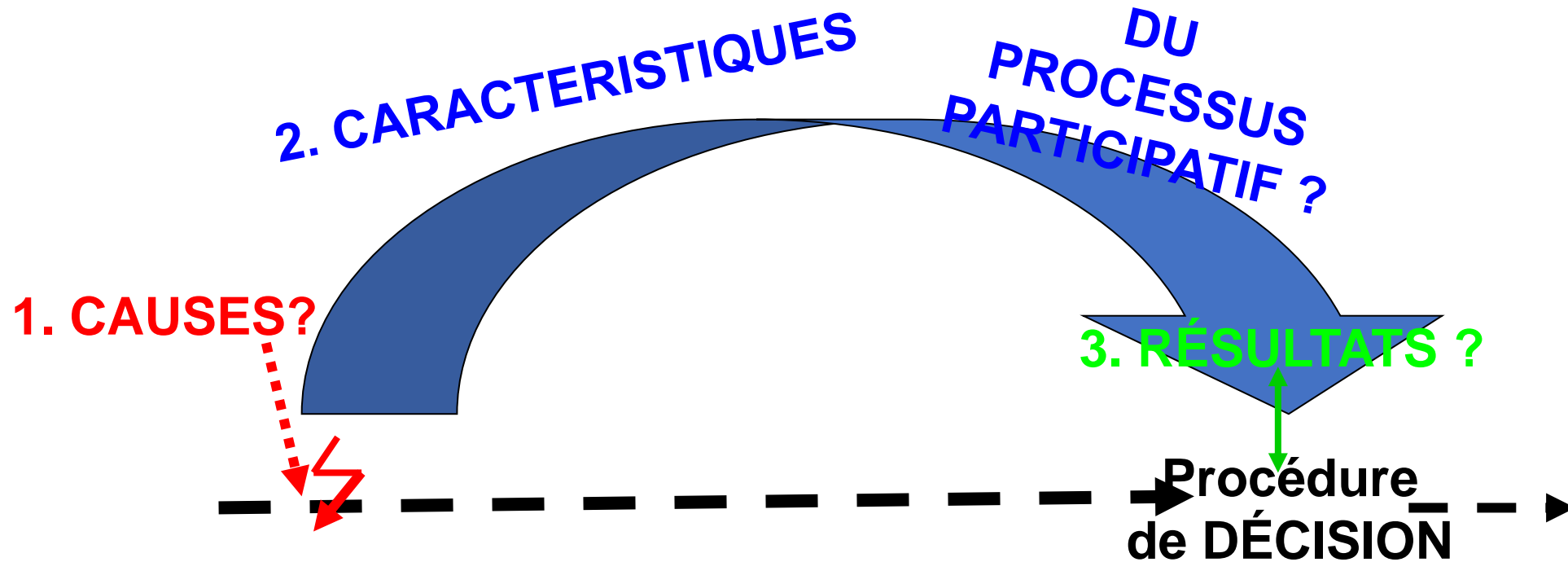


—————> Relations indispensables pour la concertation

.....> Relations nécessaires pour la concertation

	<b>Participation</b> <b>Les Termes de la transaction de pouvoir</b>		<b>Degré de légitimité des décisions publiques</b>
	<b>Céder du pouvoir institutionnel</b>	<b>Mobilisation Sociale</b>	
<b>Information</b>	Rendre public des données, des propositions, des décisions publiques	Prendre connaissance des données, des propositions, des décisions publiques	Minimal
<b>Consultation</b>	Présenter des propositions / des projets publics en sollicitant un avis, une opinion	Commenter les propositions / les projets publics	Acceptable / moyen
<b>Concertation</b>	<b>Assumer pleinement la proposition concertée comme une décision publique</b>	<b>Assumer une partie de la responsabilité (par exemple) politique, financière, des bénéfices et des risques liés à la proposition concertée</b>	<b>Maximal</b>

# III. LES 3 ASPECTS POLITIQUES D'UN PROCESSUS PARTICIPATIF



1. **L'ouverture** de la procédure de décision à la Participation ?
2. Les **caractéristiques** et les conditions du processus participatif ?
3. La **réintégration** des résultats de la Participation ?

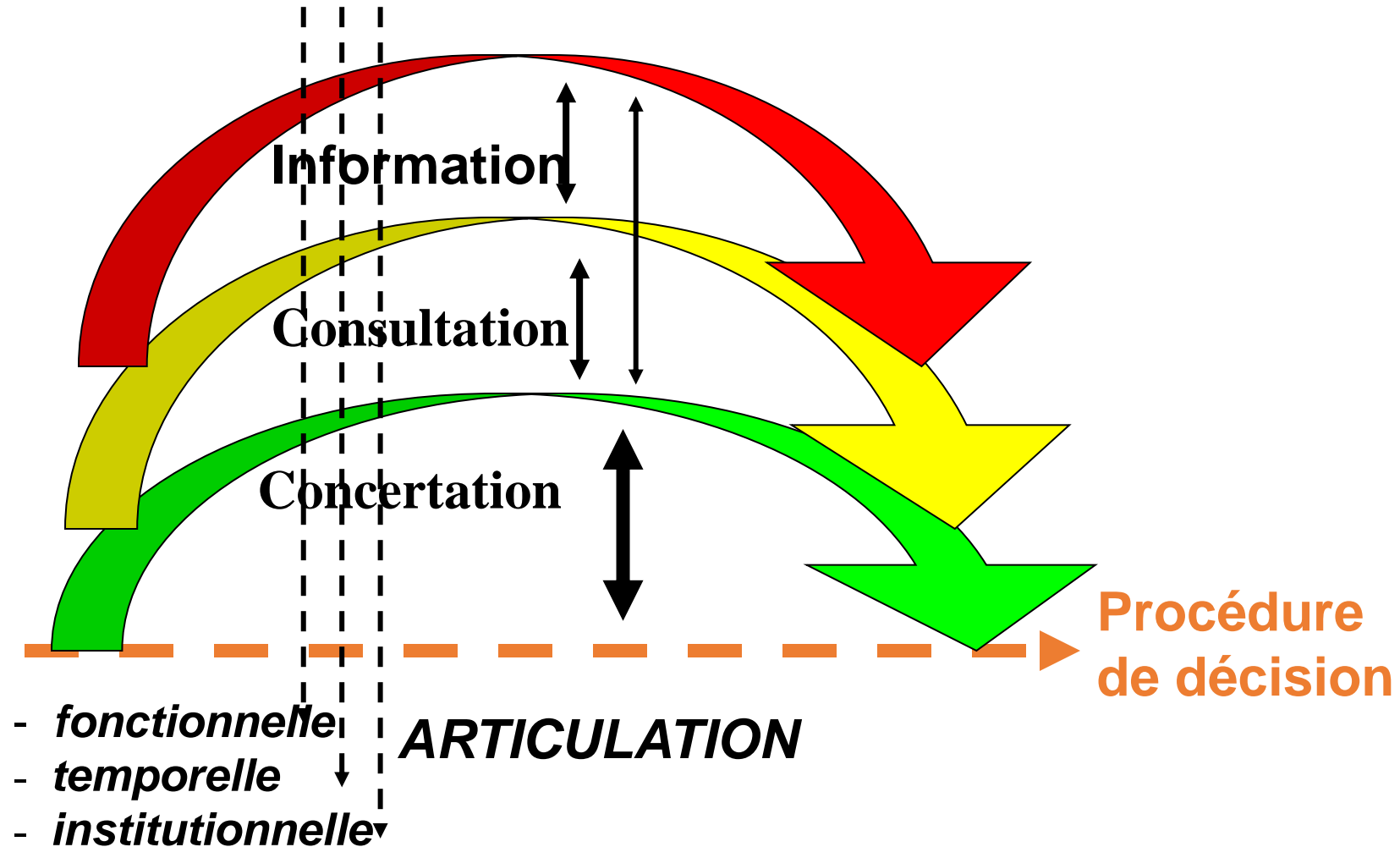
# Commentaires sur les aspects politiques de la Participation

- Les aspects politiques de la participation sont directement liés sa conception d'une **transaction de pouvoir de décision**.
- Les processus participatifs comme « **Aide à la décision** »; en tant que complément aux procédures de décision existantes (légales, institutionnelles)  
→ lever les doutes quant aux relations entre **Procédures et Participation!**
- La **définition** du contenu de la Participation, le cadre légal et les règles institutionnelles est en général **approximative, abstraite**.  
→ Une définition **partagée** du contenu **circonstancié** de la Participation est un enjeu central

## META-REGLE: CONCERTER LA CONCERTATION

**càd accorder entre les parties le contenu d'un processus participatif AVANT de et POUR l'initier.**

# Articulation entre les degrés de la Participation et la Procédure de Décision



# **IV. LE CONTENU DE LA PARTICIPATION**

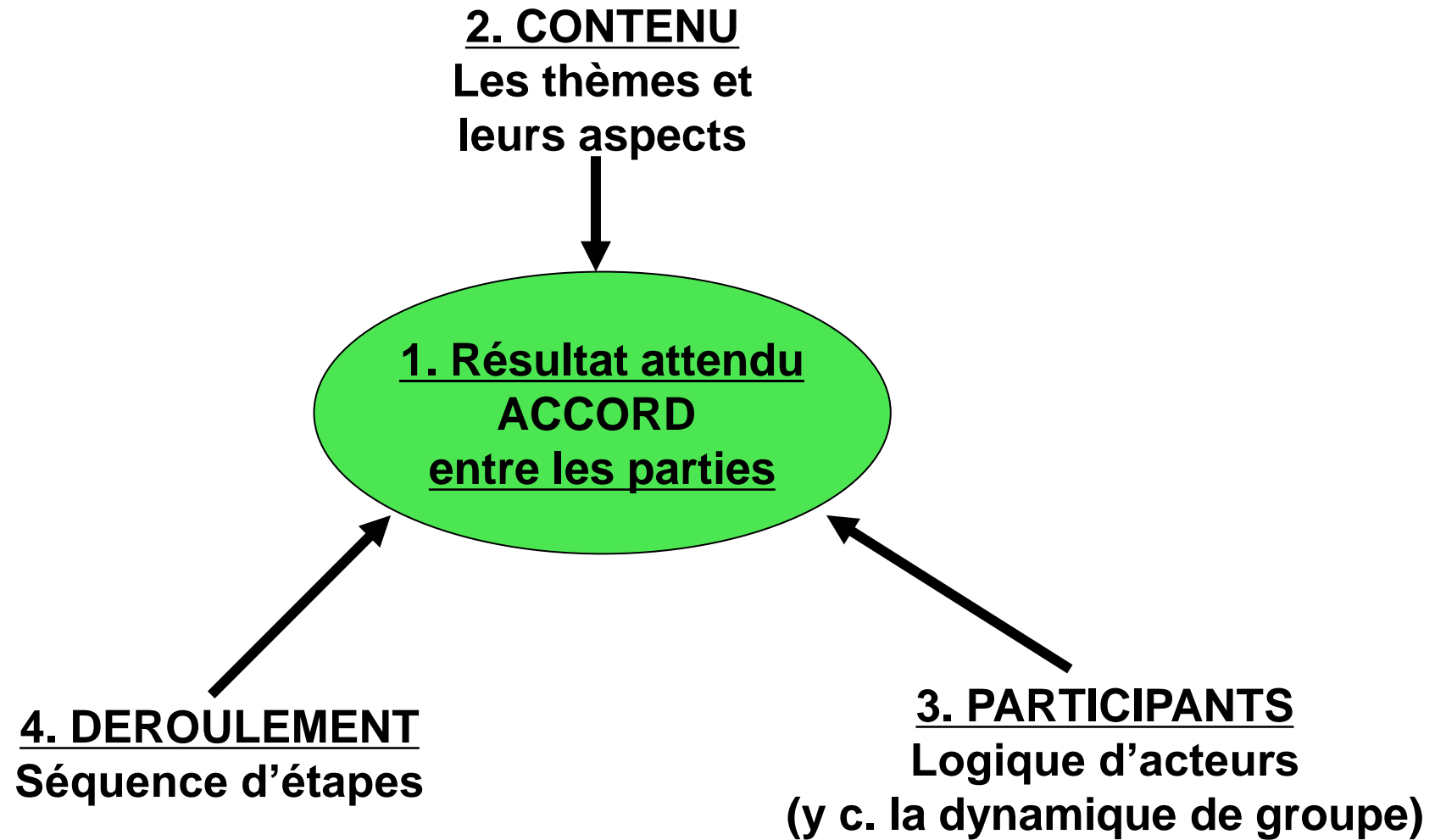
**Ses 6 dimensions**

**et**

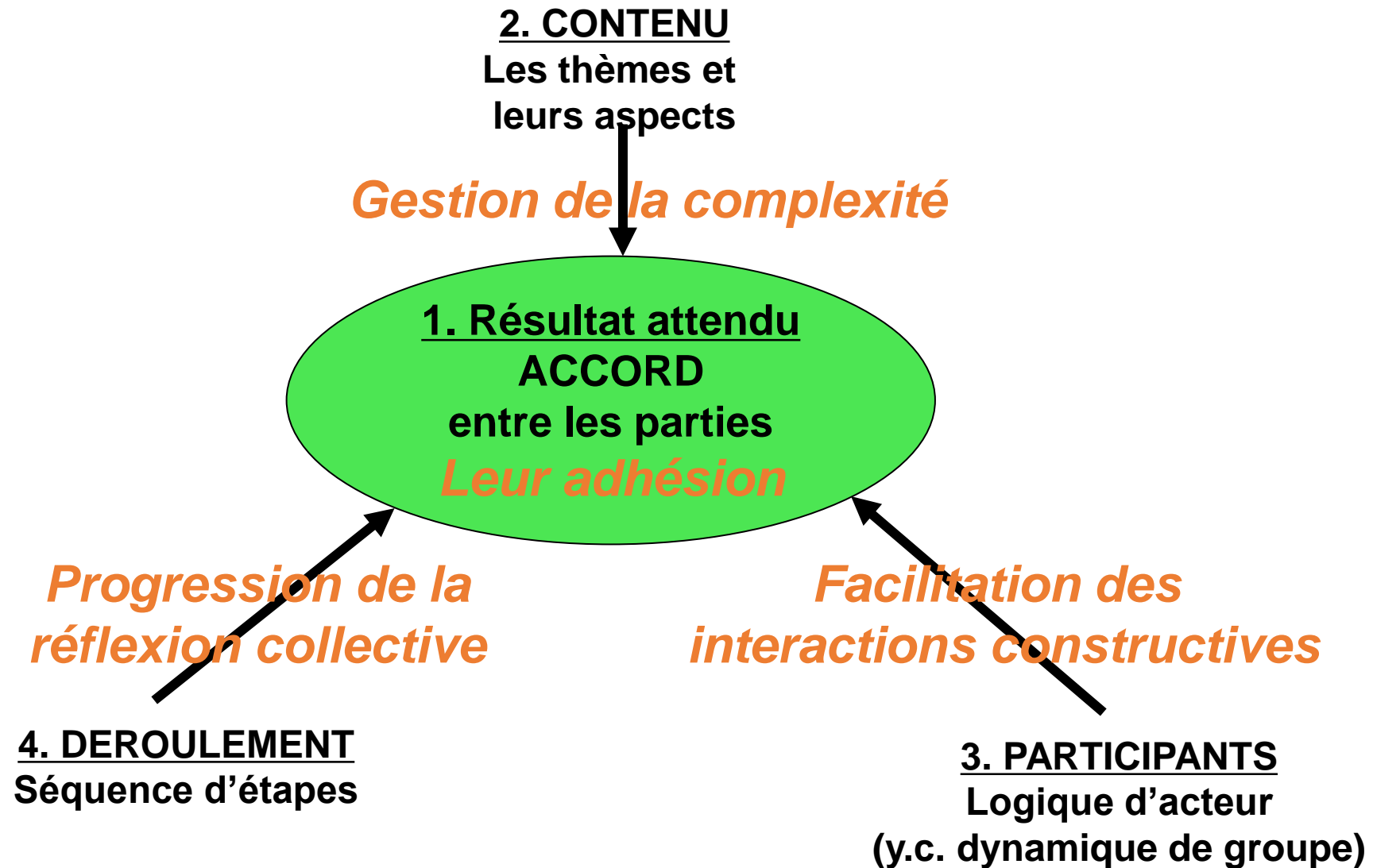
**leurs principales fonctions (47!)**

**pour une application circonstanciée (ad-hoc 😊) des  
concepts précédents**

# LES QUATRE PREMIERES DIMENSIONS D'UN PROCESSUS PARTICIPATIF

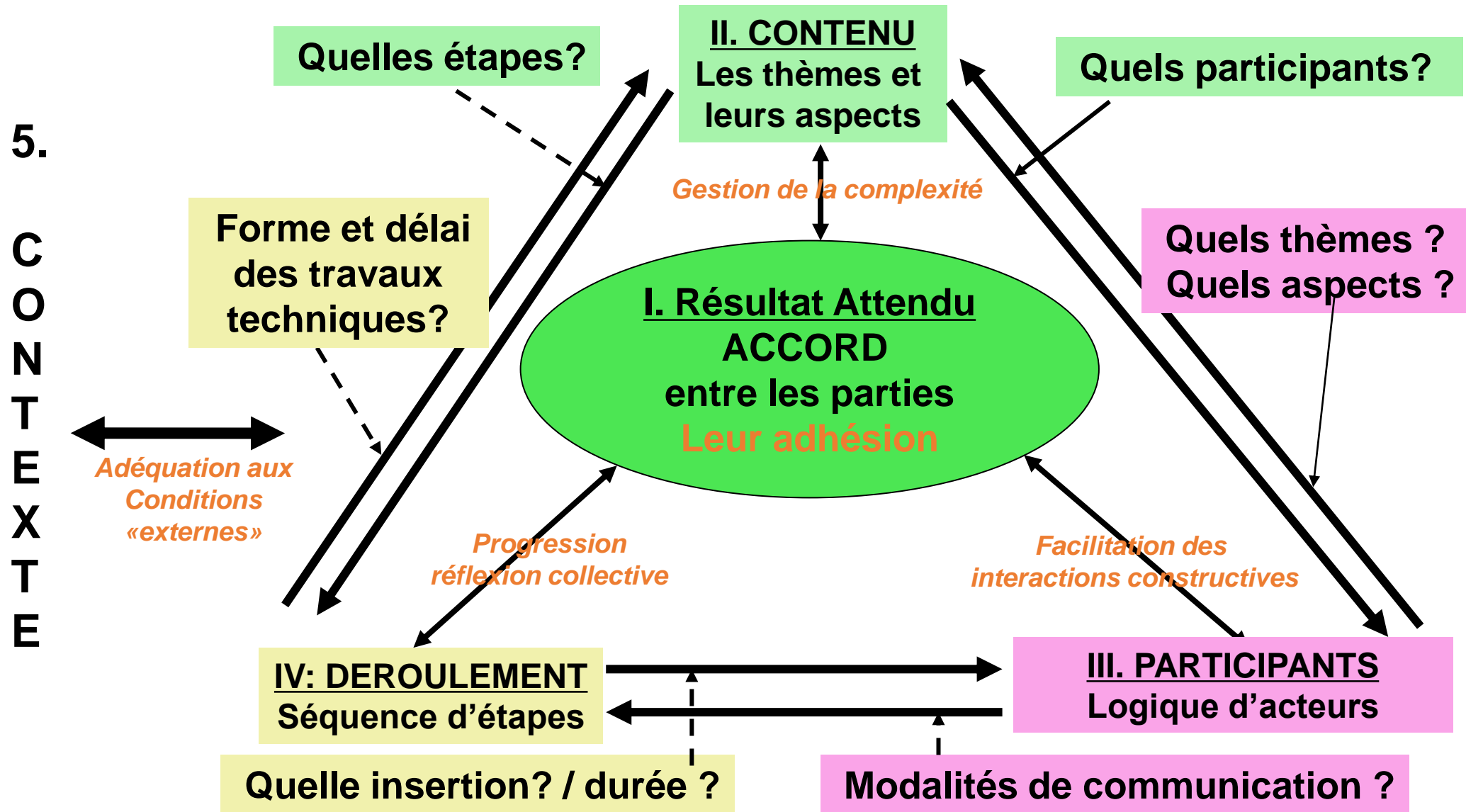


# LES APPORTS RESPECTIFS DES QUATRE PREMIERES DIMENSIONS AU PROCESSUS PARTICIPATIF





# 5. LE CONTEXTE ET 6. LA DYNAMIQUE ENTRE LES DIMENSIONS D'UN PROCESSUS PARTICIPATIF

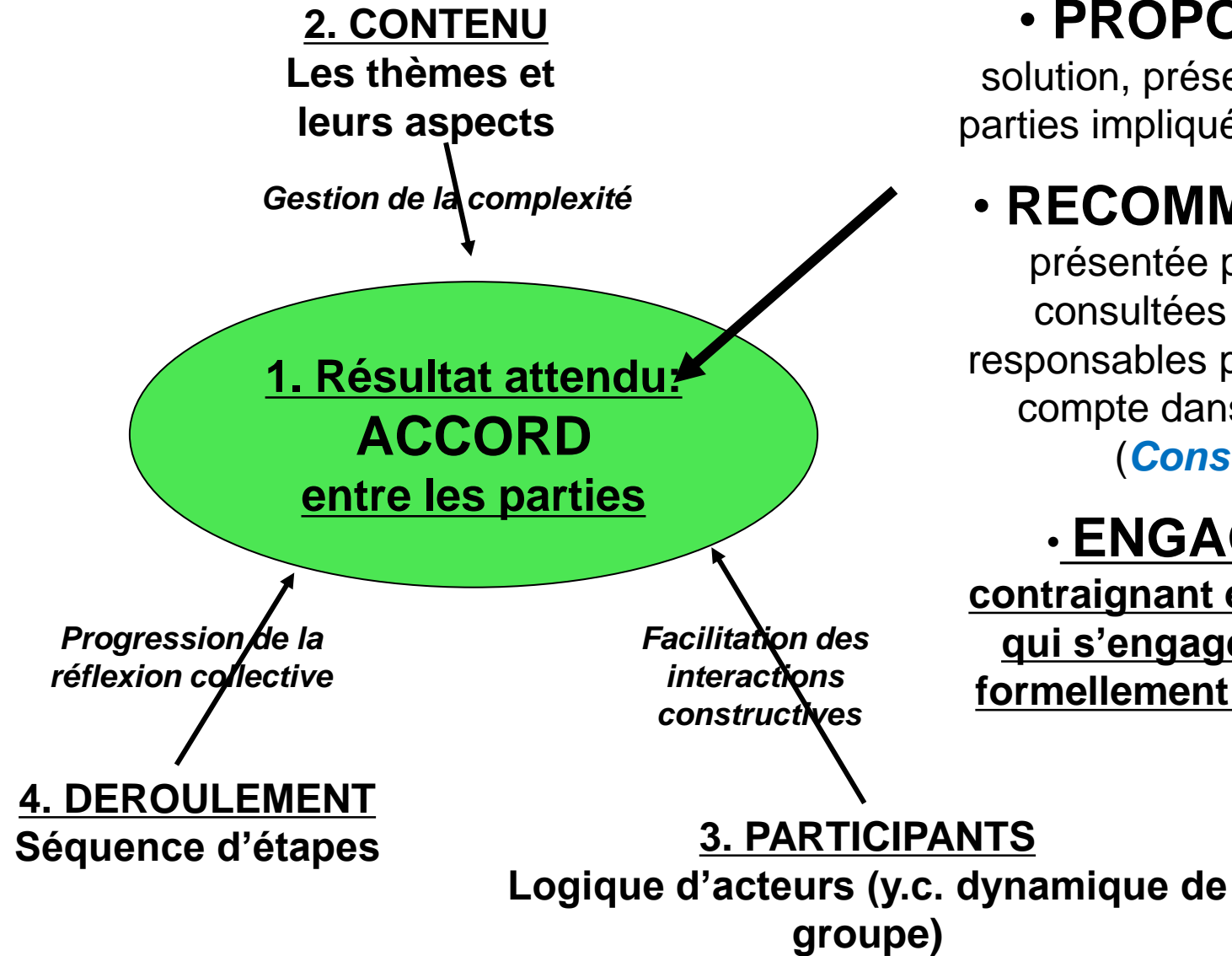


**APRES LES 6 DIMENSIONS**

# **LES (47!) PRINCIPALES FONCTIONS**

**D'UN PROCESSUS PARTICIPATIF**

# 1. LES FONCTIONS AU SERVICE DU RÉSULTAT ATTENDU

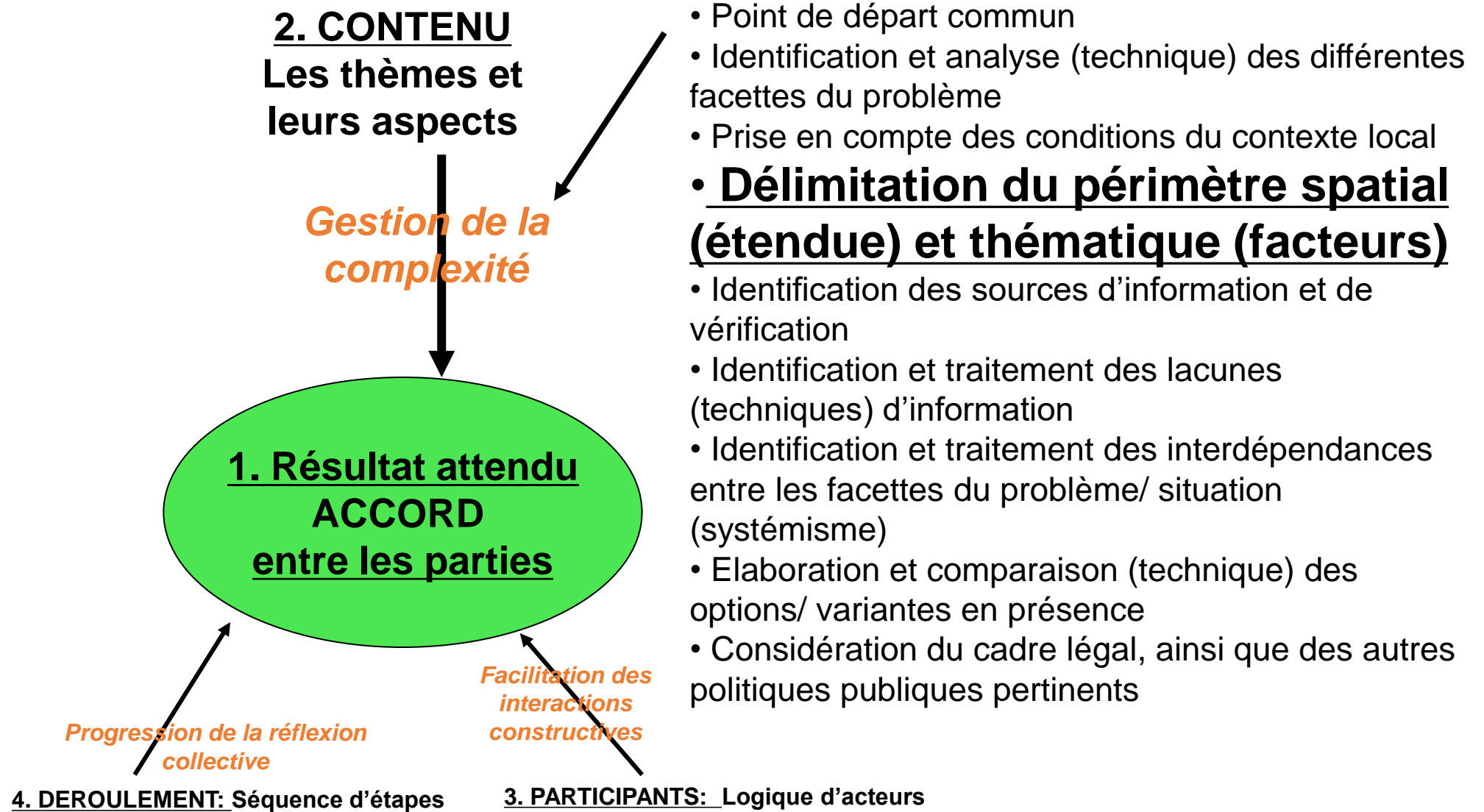


• **PROPOSITION** de solution, présentée aux autres parties impliquées (*Information*)

• **RECOMMANDATION** présentée par les parties consultées aux autorités responsables pour être prise en compte dans leur décision (*Consultation*)

• **ENGAGEMENT** contraignant entre les parties qui s'engagent à le ratifier formellement (*Concertation*)

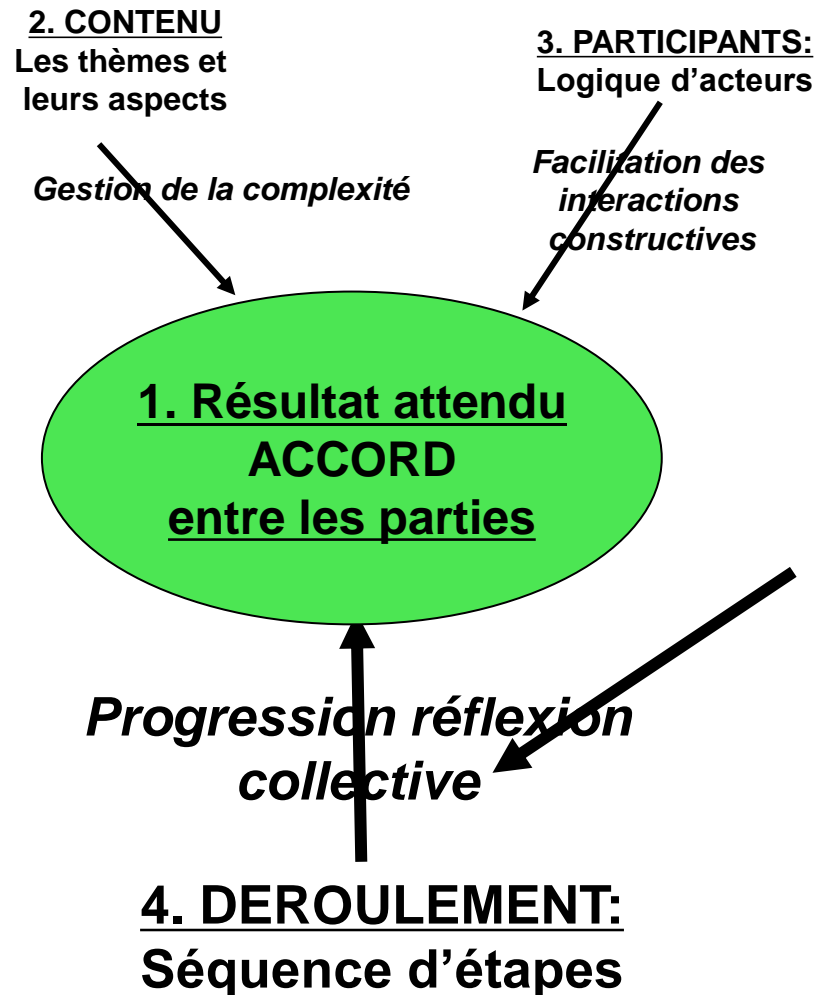
## 2. LES FONCTIONS AU SERVICE DE LA GESTION DE LA COMPLEXITÉ DU CONTENU



# 3. LES FONCTIONS AU SERVICE DES INTERACTIONS ENTRE LES PARTICIPANTS



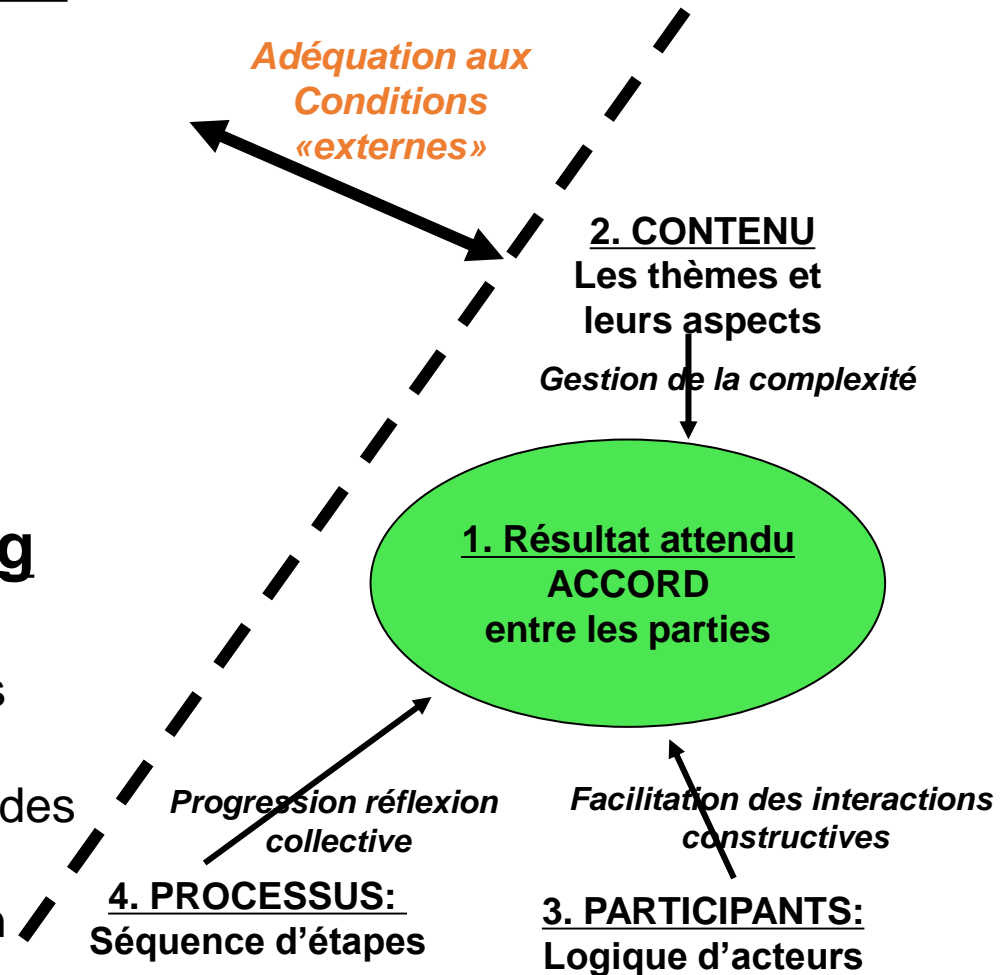
# 4. LES FONCTIONS AU SERVICE DE LA PROGRESSION DE LA REFLEXION COLLECTIVE



- Historique du problème/ situation
- Elaboration de propositions de processus participatif équitable, organisé en étapes
- **Meta règle: Concertation initiale des conditions du processus participatif, des « règles du jeu ».**
- Relations entre le(s) procédure(s) administrative(s) et légale(s) de référence et le processus participatif
- Articulation et synchronisation entre l'information, la consultation et la concertation dans le processus participatif
- Conception, conduite et conclusion des réunions
- Consultation entre les participants et leurs entités respectives
- Gestion des relations informelles du médiateur avec des participants (caucus)
- Gestion du temps dans son ensemble
- Formalisation, ratification et mise en œuvre des résultats intermédiaires, à chaque étape du processus participatif
- Adaptation concertée du processus participatif
- Traçabilité du processus et de ses résultats pour sa transparence et communication

# LES FONCTIONS AU SERVICE 5. DU CONTEXTE ET DE 6. LA DYNAMIQUE DU PROCESSUS

- Définition du négociable et non-négociable
- **Organisation de la communication et des relations publiques**
  - Suivi du contexte socio-politique général et territorial de l'ensemble de la démarche
  - Suivi de la formalisation des accords conclus (réinsertion) et de leur mise en œuvre
  - Articulation entre les différents niveaux du processus et son contexte
- **Pilotage des interrelations entre toutes les dimensions tout au long du processus**
  - Suivi et évaluation de l'ensemble du processus participatif
  - Suivi et contrôle du comportement et des attitudes du/ de la médiateur.trice.
  - Accompagnement à la concertation et mise en place d'un dispositif pour la mise en œuvre des accords.



## V. QUESTIONS SPECIALES

- Ne pas confondre Mobilisation sociale (unilatérale) et Participation (transaction de pouvoir)
- Co-construction ... du processus avec une Méta-règle v. du résultat
- Irruption des nouvelles technologies de communication



**MERCI  
BEAUCOUP**

**POUR  
VOTRE  
ATTENTION**

